

Ministère des Finances

Plan de services en français 2011-2012

Le plan de services en français du ministère des Finances est préparé en vertu de la *Loi sur les services en français* (chapitre 26 des lois de 2004) et de son *Règlement*.

Message de la sous-ministre

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français 2011-2012 du ministère des Finances.

La communauté acadienne et francophone fait partie intégrante du tissu social de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement travaille en vue d'améliorer les services en français qu'il offre et il a atteint cet objectif par la création de l'Office des affaires acadiennes et par l'adoption de la *Loi sur les services en français*. Le ministère des Finances appuie ces efforts et est heureux de travailler en partenariat afin d'améliorer les services que nous offrons.

Nous comptons bien profiter des possibilités de mettre en œuvre notre plan et de relever les défis liés à sa mise en œuvre.

Réponse aux demandes en français

Le ministère des Finances fait des efforts raisonnables pour répondre en français, dans la mesure du possible, aux demandes qui lui sont adressées en français en faisant appel au personnel qui parle français. De plus, il veille à répondre en français à toute demande écrite qui lui est adressée en français, habituellement par l'entremise du service de traduction de l'Office des affaires acadiennes. À l'heure actuelle, le Ministère n'a pas de postes qui exigent des compétences en français; toutefois, il a désigné une personne-ressource pour le français et en a informé le personnel.

Différents services de la Nouvelle-Écosse liés à l'impôt sont administrés par l'Agence du revenu du Canada, et tous ces services sont offerts directement à la source en français et en anglais.

Inventaire des services en français

Dans la mesure du possible, le personnel du Ministère qui parle français communique verbalement en français quand il le peut. Si ce service ne suffit pas pour répondre à une situation particulière, le Ministère fait appel aux services de l'Office des affaires acadiennes.

Les services de communications écrites en français et de traduction sont offerts par l'entremise de l'Office des affaires acadiennes.

Les services de la Nouvelle-Écosse liés à l'impôt sur le revenu des particuliers, à l'impôt sur les sociétés et à la taxe de vente harmonisée sont gérés par l'Agence du revenu du Canada (ARC). La documentation et les formulaires pertinents sont disponibles auprès de l'ARC en français et en anglais.

Bien que la Nouvelle-Écosse fournisse ses propres rapports et publications statistiques, ses données sont fournies à Statistique Canada aux fins d'utilisation dans les publications statistiques fédérales, provinciales ou territoriales. Toute publication ou tout rapport préparé par Statistique Canada est disponible en français et en anglais.

Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011

| Objectifs | Buts et objectifs du Ministère pour 2010-2011 | Mesures prévues en 2010-2011 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011 |
|---|---|--|---|
| <p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> | <p>1.1 - S'acquitter des obligations du Ministère déterminées par la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le plan de services en français du Ministère et faire rapport sur les progrès. - Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> en assurant la représentation du Ministère au sein du Comité de coordination des services en français. - Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français. | <ul style="list-style-type: none"> - Préparé le rapport ministériel (qui sera également utilisé dans le rapport général du gouvernement). - Assuré la représentation du Ministère au sein du Comité de coordination des services en français et de sous-comités (prestation de services par des tiers). |
| | <p>1.2 - Améliorer la capacité du Ministère d'offrir des services en français.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Continuer d'appuyer la formation linguistique en français pour le personnel et d'établir la priorité des consultations et des services qui doivent être offerts en français (renseignements supplémentaires aux sections 2.1 et 2.3). | <ul style="list-style-type: none"> - Nommé un membre du personnel bilingue comme personne-ressource pour les demandes d'information en français et assuré l'inclusion du français dans les consultations sur le budget. - Toutes les possibilités de formation offertes par l'Office des affaires acadiennes ont été distribuées aux employés du Ministère. - La coordonnatrice des services en français a travaillé de façon individualisée avec le personnel des organismes et sociétés d'État pour prévoir de la formation linguistique avancée en français et pour assurer la réception de l'information sur la formation linguistique en français de la part de l'Office des affaires acadiennes. |
| <p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines</p> | <p>2.1 - Passer en revue les principaux services offerts par les différentes divisions du Ministère et</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Continuer de travailler avec l'Office des affaires acadiennes sur le site <i>Web Community Counts</i>. - Consulter les groupes d'intervenants clés | <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel du Ministère a consulté la communauté (FANE et CDENE) pour discuter des besoins liés aux données du site <i>Web Community Counts</i>, et le personnel pertinent a consulté l'Office des affaires acadiennes au sujet de la traduction du site <i>Web Community</i> |

| | | | |
|---|--|---|--|
| prioritaires. | dresser la liste des services qui pourraient être offerts en français pour répondre aux obligations de la <i>Loi</i> et aux besoins de la communauté. | acadiens et francophones pour évaluer la demande en matière de traduction de documents publics produits par le Ministère. | <i>Counts</i> . - Les responsables du site Web <i>Community Counts</i> ont examiné les limites des communautés dans la région de Clare et d'autres régions pour déterminer si elles peuvent être modifiées afin de mieux regrouper les communautés acadiennes et francophones. Les responsables du site Web <i>Community Counts</i> ont reçu certains commentaires des résidents locaux mais d'autres consultations sont nécessaires pour prendre les meilleures décisions sur la façon de délimiter la communauté acadienne et francophone sur le site Web <i>Community Counts</i> . |
| | - S'assurer que le personnel est au courant des obligations du Ministère en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son <i>Règlement</i> , et des services offerts par l'Office des affaires acadiennes. | - Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> - S'assurer que la direction est au courant des obligations et des possibilités d'améliorer la prestation de services en français (par l'entremise du forum des directeurs, de la table de la haute direction). | - La promotion du programme <i>Bonjour!</i> a été faite. - La directrice générale de l'Office des affaires acadiennes a animé une séance d'information sur les rôles et les responsabilités à l'intention de la direction du ministère des Finances, et la coordonnatrice des services en français du Ministère a animé une séance similaire à l'intention du forum des directeurs du ministère des Finances. |
| | 2.3 - Déterminer les domaines où la demande est élevée et préparer un plan d'action pour l'amélioration de la prestation des services en français. | - Effectuer un sondage sur la demande pour la prestation de services en français dans toutes les divisions du Ministère et consulter l'Office des affaires acadiennes au sujet des résultats obtenus. - Préparer un plan d'action avec les divisions où la demande est élevée, incluant une formation linguistique en français ciblée et une meilleure utilisation ou compréhension des services de traduction et de soutien offerts par l'Office des affaires acadiennes. | - La coordonnatrice des services en français a terminé le sondage à l'échelle du ministère. - Les résultats ont indiqué qu'il n'y a pas de secteurs où la demande est plus élevée que d'autres. Cependant, la coordonnatrice des services en français continue son travail de concert avec les divisions pour s'assurer que les questions concernant le français soient abordées. |
| <u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et | 3.1 - Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des procédures de communication avec le public. | - Effectuer un sondage auprès des employés bilingues et créer un système de personnes-ressources au sein du Ministère. | - Le coordonnatrice des services en français a terminé le sondage et a compilé une liste d'employés qui peuvent agir en tant que personnes-ressources francophones au sein du Ministère. |

| | | | |
|---|--|---|---|
| francophone dans son développement à long terme et sa durabilité. | | | |
| | 3.2 - Établir la priorité et faire traduire les documents d'information en français, sur demande. | - S'assurer que les documents clés du Ministère sont offerts en français. | - Les consultations sur le budget et les documents pertinents ont été offerts en français. Le Ministère répond aux demandes d'information en français à l'interne dans la mesure du possible ou fait appel à l'Office des affaires acadiennes pour obtenir de l'aide. |
| | 3.3 - Travailler avec le webmestre pour améliorer le contenu en français affiché sur le site Web du Ministère. | - Améliorer la disponibilité du contenu en français sur le site Web du Ministère. | - Les documents sur le budget, qui incluent des documents d'information et des rapports, sont offerts sur un site Web entièrement bilingue. - Le webmestre a fixé l'objectif de faire traduire un plus grand nombre de documents. - Le travail pour la traduction du site Web <i>Community Counts</i> a été entamé. |

Tableau 2 – Buts, objectifs et mesures pour l'année 2011-2012

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs du Ministère pour 2011-2012 | Mesures prévues en 2011-2012 |
|---|--|---|--|
| <p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> | <p>1.1 – Cadre administratif et stratégique</p> <p>L'Office des affaires acadiennes et le ministre des Affaires acadiennes s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son <i>Règlement</i>.</p> | <p>1.1 - S'acquitter des obligations du Ministère déterminées par la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le plan de services en français du Ministère et faire rapport sur les progrès. - Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> en assurant la représentation du Ministère au sein du Comité de coordination des services en français. - Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français. |
| | <p>1.2 – Responsabilités des institutions</p> <p>Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son <i>Règlement</i>.</p> | <p>1.2 - Continuer d'améliorer la capacité du Ministère d'offrir des services en français.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Continuer d'appuyer la formation linguistique en français pour le personnel et d'établir la priorité des consultations et des services qui doivent être offerts en français. |
| <p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p> | <p>2.1 – Consultations</p> <p>Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été déterminés lors des consultations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Consulter la communauté acadienne et francophone pour déterminer les domaines prioritaires (s'il y a lieu) qui relèvent du mandat du Ministère. | <ul style="list-style-type: none"> - Continuer de travailler avec l'Office des affaires acadiennes sur le site <i>Web Community Counts</i>. - Répondre aux demandes des groupes d'intervenants clés de la communauté acadienne et francophone en ce qui concerne la disponibilité de documents additionnels en français (en plus de ceux qui sont déjà disponibles). |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs du Ministère pour 2011-2012 | Mesures prévues en 2011-2012 |
|---|--|--|---|
| | <p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p> | <p>- S'assurer que le personnel est au courant des obligations du Ministère en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son <i>Règlement</i>, et des services offerts par l'Office des affaires acadiennes.</p> | <p>- Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> - S'assurer que la direction est au courant des obligations et des possibilités d'améliorer la prestation de services en français (par le biais du forum des directeurs, de la table de la haute direction).</p> |
| | <p>2.3 – Prestation de services</p> <p>Les services en français qui sont considérés comme prioritaires sont cernés, des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services sont mises en œuvre, et des services sont offerts.</p> | <p>- Déterminer quels sont les domaines où la demande est élevée et préparer un plan d'action pour l'amélioration de la prestation des services en français.</p> | <p>- Effectuer un suivi (du sondage initial en 2010) pour voir s'il y a des changements dans la demande de prestation de services en français. - Si la demande a augmenté, préparer un plan d'action avec les divisions touchées, incluant une formation linguistique en français ciblée et une meilleure utilisation ou compréhension des services de traduction et de soutien offerts par l'Office des affaires acadiennes.</p> |
| <p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p> | <p>3.1- Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des procédures de communication avec le public.</p> | <p>- Viser à nommer plusieurs personnes-ressources pour la communication en français avec le public.</p> | <p>- Faire un suivi du sondage initial de 2010 dans le but de vérifier si de nouveaux employés, en raison de la formation ou de l'embauche, peuvent s'ajouter à la liste des personnes-ressources francophones du Ministère.</p> |
| | <p>3.2 - Établir la priorité et faire traduire les documents d'information en français, sur demande.</p> | <p>- S'assurer que les documents clés du Ministère sont offerts en français.</p> | <p>- Continuer d'offrir les consultations et les documents en français, évaluer la demande et les possibilités pour la traduction d'autres documents publics.</p> |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs du Ministère pour 2011-2012 | Mesures prévues en 2011-2012 |
|-----------|--|---|---|
| | 3.3 - Travailler avec le webmestre pour améliorer le contenu en français affiché sur le site Web du Ministère. | - Améliorer la disponibilité du contenu en français sur le site Web du Ministère. | - Poursuivre le travail pour la traduction du site Web <i>Community Counts</i> . - Évaluer la demande et les possibilités pour la traduction d'autres documents. |

Aborder les priorités de la communauté acadienne et francophone

Les documents préparés et présentés par le ministère des Finances ne font pas partie des documents mis en priorité par l'Office des affaires acadiennes comme devant être traduits et fournis à la communauté francophone. Toutefois, le Ministère a consulté l'Office des affaires acadiennes pour déterminer les secteurs potentiels d'offre de services en français. Ce processus a permis de déterminer que les statistiques préparées par les responsables du site Web *Community Counts* étaient une priorité, et la collaboration avec l'Office des affaires acadiennes visant à offrir ces données en français se poursuivra en 2011-2012. Le Ministère poursuivra ses consultations internes et avec l'Office des affaires acadiennes en 2011-2012 pour évaluer s'il existe une demande pour des services ou des documents en français dans d'autres domaines.

La traduction de certains aspects du système de rapports financiers SAP a été désignée comme étant une priorité pour le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP). Le système SAP est géré par la division des systèmes informatiques du Ministère. Certains modules en français du système SAP sont utilisés par le CSAP. Par le passé, ce dernier a eu besoin d'autres services de traduction. Dans la mesure du possible, le personnel qui parle français a fourni ces services. L'Office des affaires acadiennes offre aussi des services de traduction secondaires au besoin.

Favoriser la préservation et l'essor de la collectivité acadienne et francophone

Le plan de services en français 2011-2012 du Ministère démontre la volonté du ministère d'offrir les renseignements et les services demandés en français, en fonction de sa capacité opérationnelle. Lorsque les ressources internes ne sont pas suffisantes, le Ministère consulte activement l'Office des affaires acadiennes pour s'assurer que la communauté acadienne et francophone est bien servie. Par l'entremise de ce travail continu et de l'inclusion de la communauté acadienne et francophone aux consultations sur le budget, le Ministère vise à contribuer de façon tangible à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.